

Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes

*Réunion du 8 mars 2019
Yacht Club de Monaco*

Introduction : méthodologie et enjeux internationaux

Synthèse de l'état des lieux et principales attentes du terrain

Point sur les études IMSEE en cours

Mesures immédiates

Définition des groupes de travail thématiques

Propositions des missions à mettre en œuvre et à suivre

Conclusion

Introduction : méthodologie et enjeux internationaux

Synthèse de l'état des lieux et principales attentes du terrain

Point sur les études IMSEE en cours

Mesures immédiates

Définition des groupes de travail thématiques

Propositions des missions à mettre en œuvre et à suivre

Conclusion

Synthèse de l'état des lieux

- 30 entretiens individuels depuis le 1^{er} décembre 2018
- Entretiens qualitatifs pour remontée des besoins et attentes prioritaires
- 50 personnes rencontrées en 2 mois

Autres sollicitations et rendez-vous :

- Consule honoraire du Canada
- Association sportive de football féminin
- Déléguée aux droits des femmes des AM

- Conférence à Helsinki 28 et 29 mars sur les stéréotypes de genre
- Réunion du comité des parties GREVIO 1^{er} et 2 avril
- Rencontre avec l'Ambassadrice du Canada le 8 avril

Principales attentes du terrain

Points soulevés très fréquemment :

- Avoir une communication fluide au sein du comité
- Créer un réseau pour coordonner les actions mises en place
- Renforcer la formation pour l'accueil des victimes
- Renforcer la sensibilisation à l'égalité en milieu scolaire et auprès du GP

Principales attentes du terrain

Points soulevés fréquemment :

- Disposer de chiffres sur les salaires et les violences
- Mettre en place une Commission d'indemnisation des victimes infractions pénales

Principales attentes du terrain

Points soulevés assez fréquemment :

- Mettre à jour nos textes législatifs
- Valoriser l'AVIP
- Faire des campagnes sur l'égalité et les violences
- Organiser des conférences/ débats sur l'égalité et les violences

→ Bilan très riche, opportunité d'aller de l'avant et plus loin

Introduction : méthodologie et enjeux internationaux

Synthèse de l'état des lieux et principales attentes du terrain

Point sur les études IMSEE en cours

Mesures immédiates

Définition des groupes de travail thématiques

Propositions des missions à mettre en œuvre et à suivre

Conclusion

A ce jour, l'IMSEE apporte sa contribution au Comité pour la promotion et la protection des droits de la femme, sur deux thématiques :

- ▶ Les violences faites aux femmes
- ▶ L'activité professionnelle (emploi et gouvernance d'entreprise)

I. La collecte d'indicateurs relatifs aux violences faites aux femmes

➔ La définition des indicateurs

- ✓ Les recommandations du Grevio et du Cedaw :
 - Nombre de plaintes pour violences commises contre les femmes
 - Nombre et nature des ordonnances de protection émises
 - Nombre de poursuites et de condamnations prononcées contre les auteurs
 - Nombre de cas signalés de harcèlement sexuel
 - Nombre d'enquêtes et de poursuites et peines infligées aux auteurs de harcèlement sexuel

✓ L'ajout d'autres indicateurs

- Nationalité
- Âge des victimes
- Types de violences
- Handicap qui en résulte
- Lien entre auteur et victime
- Âge et nationalité de l'auteur
- Domicile de l'auteur

➡ Les organismes concernés et l'identification de référents

Direction des Services Judiciaires	Mme GINEPRO
Direction de la Sûreté Publique	Commissaire LEJUSTE
Direction de l'Action et de l'Aide Sociales	Véronique CHARLOT
Centre Hospitalier Princesse Grace	Véronique GLOAGUEN
Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales (AVIP Monaco)	Valérie CAMPORA

➡ Points de vigilance et problématiques à lever

- La confidentialité des données
- La formation des référents
- Le comptage des indicateurs (mettre en place un comptage global, ...)

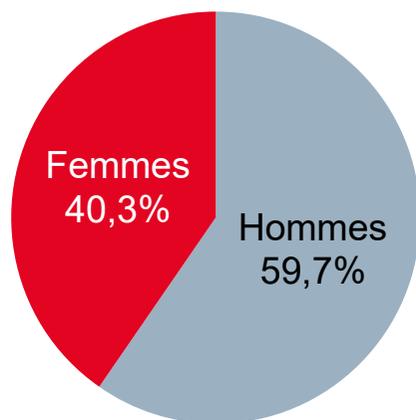
II. L'activité professionnelle : Etat des lieux à partir des données disponibles

➔ **Emploi et gouvernance d'entreprise**

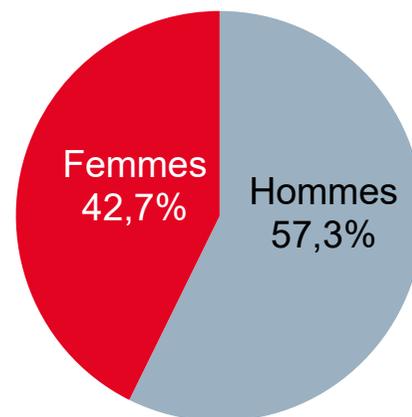
► Emploi salarié

- Répartition hommes-femmes : situation à fin 2017

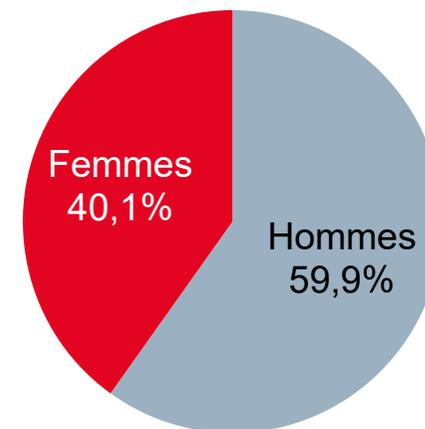
Ensemble des salariés



Secteur public

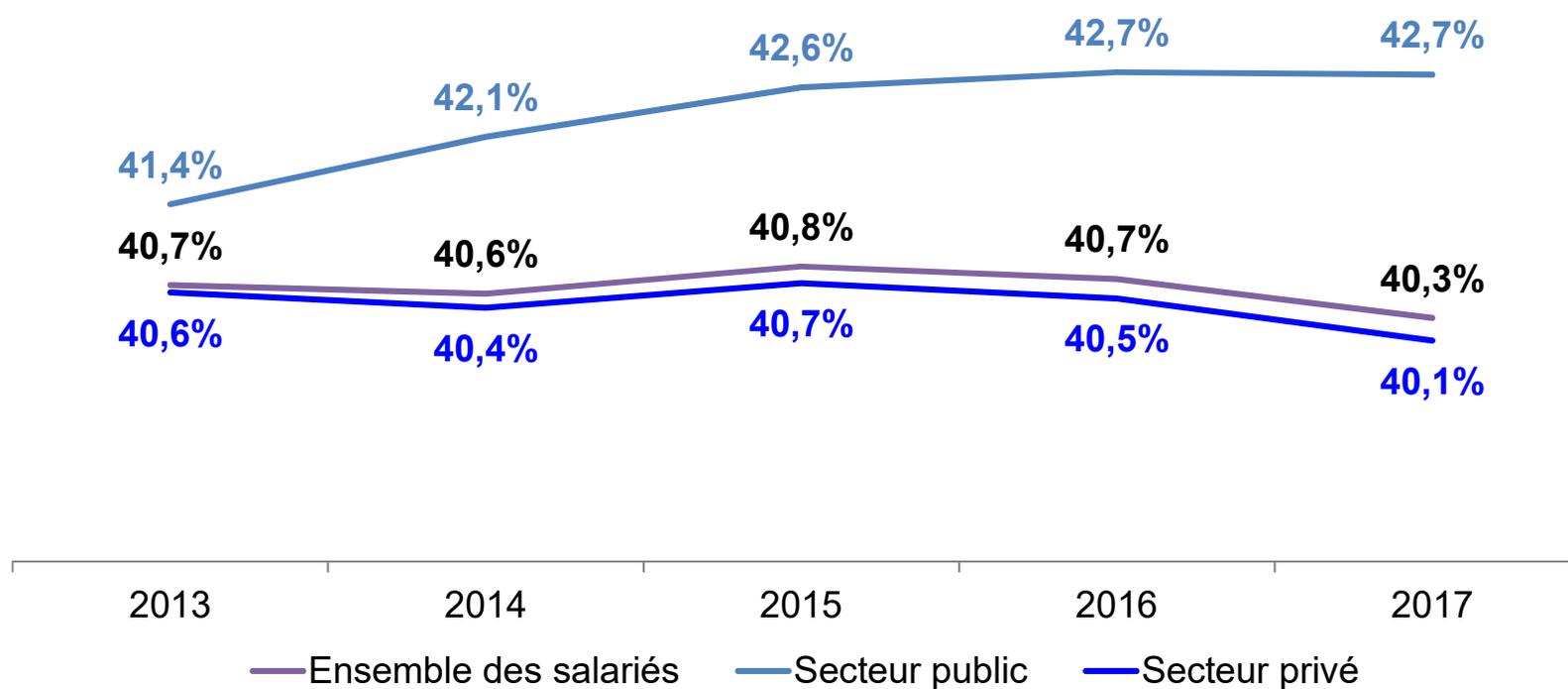


Secteur privé



► Emploi salarié

- Part des femmes dans l'emploi salarié : évolution sur 5 ans



► **Emploi salarié**

- Selon le secteur d'activité : situation à fin 2017

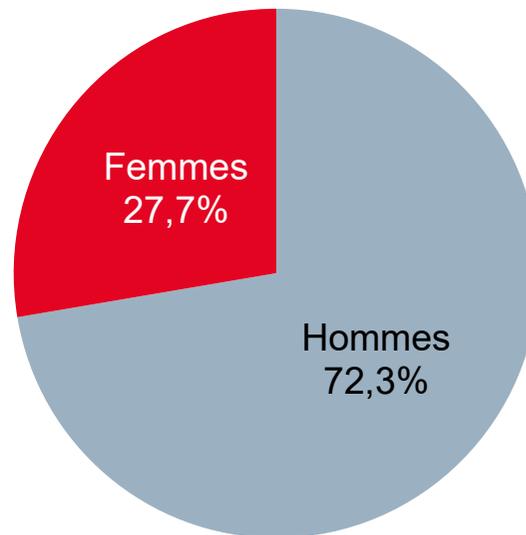
➔ **Trois secteurs principaux**

- Activités scientifiques et techniques
- Administration, santé et action sociale
- Autres activités de service

► Gouvernance d'entreprise

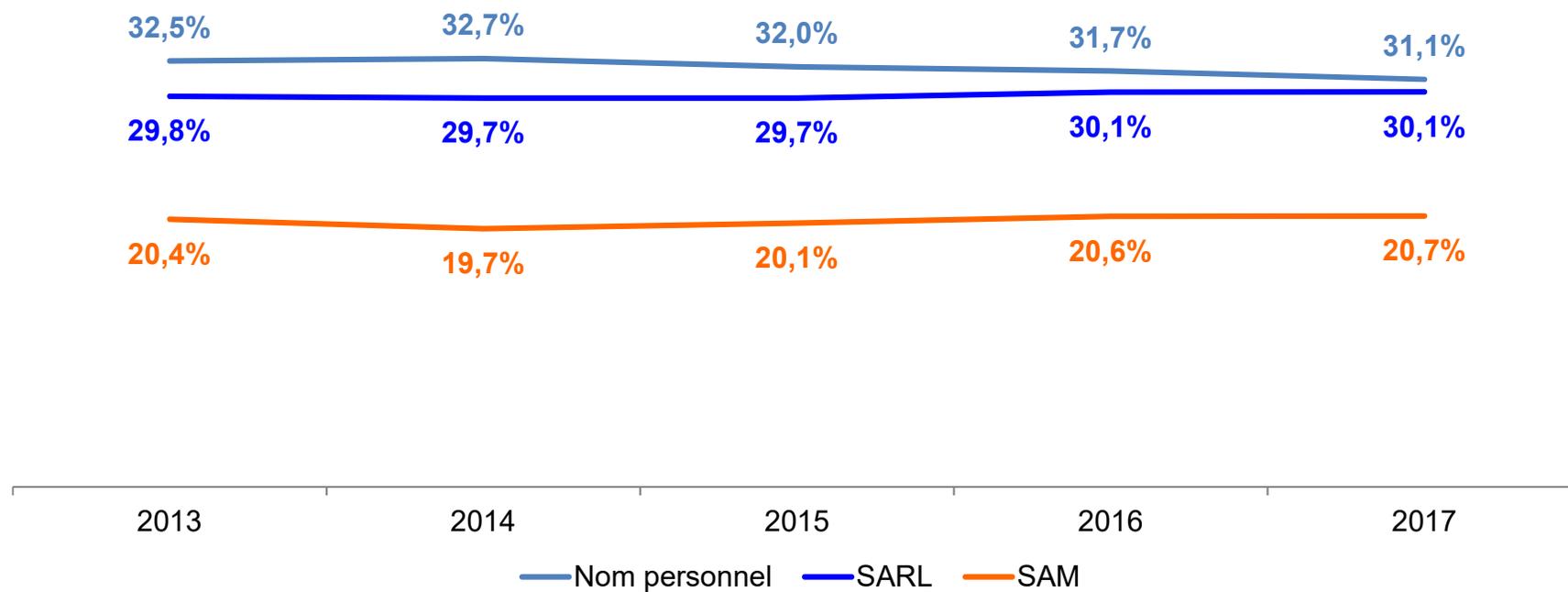
- Répartition hommes-femmes : situation à fin 2017

Ensemble des personnes actives inscrites au RCI



► Gouvernance d'entreprise

- Selon la forme juridique : évolution sur 5 ans



▶ **Gouvernance d'entreprise**

- Selon le secteur d'activité : situation à fin 2017

➔ **Trois secteurs principaux**

- Activités scientifiques et techniques
- Commerce de gros
- Commerce de détail

▶ La mesure des salaires hommes/femmes dans l'emploi en Principauté de Monaco

➔ La complexité d'une telle étude

- Les paramètres à intégrer :
 - ✓ Emploi occupé, les responsabilités et charges liées à l'emploi
 - ✓ Ancienneté dans l'emploi
 - ✓ Ancienneté dans l'entreprise
 - ✓ Âge
 - ✓ Qualification de départ (diplôme, pratique professionnelle, titre)
- Une absence de codification/déclaration de ces données
- Une absence d'accès aux données

Principales pistes

- Implémenter une nomenclature des métiers identiques à tous les systèmes de gestion traitant des salariés publics et/ou privés
- Etudier l'opportunité de réaliser une enquête auprès des employeurs de la Principauté

III. Prochaines étapes

- Présentation des projets d'analyse au Conseil Scientifique de l'IMSEE, le 24 avril
- Sur la violence : Rencontre des référents (redéfinition de leurs missions et des règles de collecte) en avril
- Sur l'emploi :
 - Poursuite de la définition de la méthodologie
 - Rencontre des professionnels (CES, Syndicats Patronaux) pour recueillir leur avis sur une telle étude et sur les pistes envisagées
- L'exploitation des données du Recensement 2016

▶ Premiers résultats :

- ✓ Sur la violence, courant 2020 (une année de recueil des données)
- ✓ Sur l'emploi : les données disponibles continueront d'être exploitées et analysées avec cet angle de vue
+ Recueil de nouvelles données non encore exploitées à des fins statistiques
- ✓ Mesures sur les salaires : dernier trimestre 2020 au plus tôt

Introduction : méthodologie et enjeux internationaux

Synthèse de l'état des lieux et principales attentes du terrain

Point sur les études IMSEE en cours

Mesures immédiates

Définition des groupes de travail thématiques

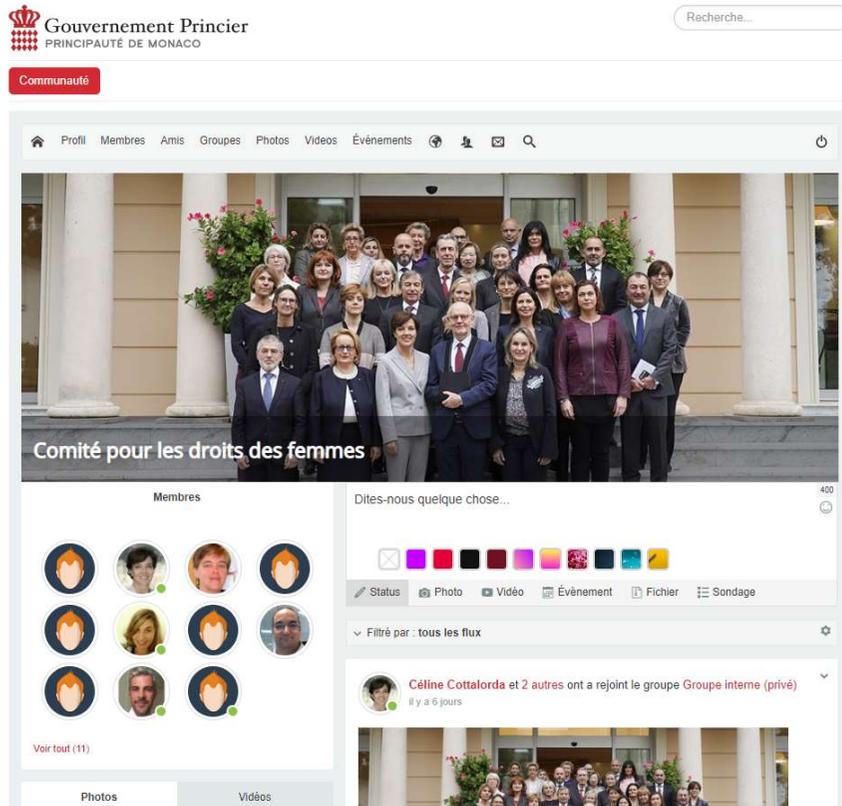
Propositions des missions à mettre en œuvre et à suivre

Conclusion

Mesures immédiates

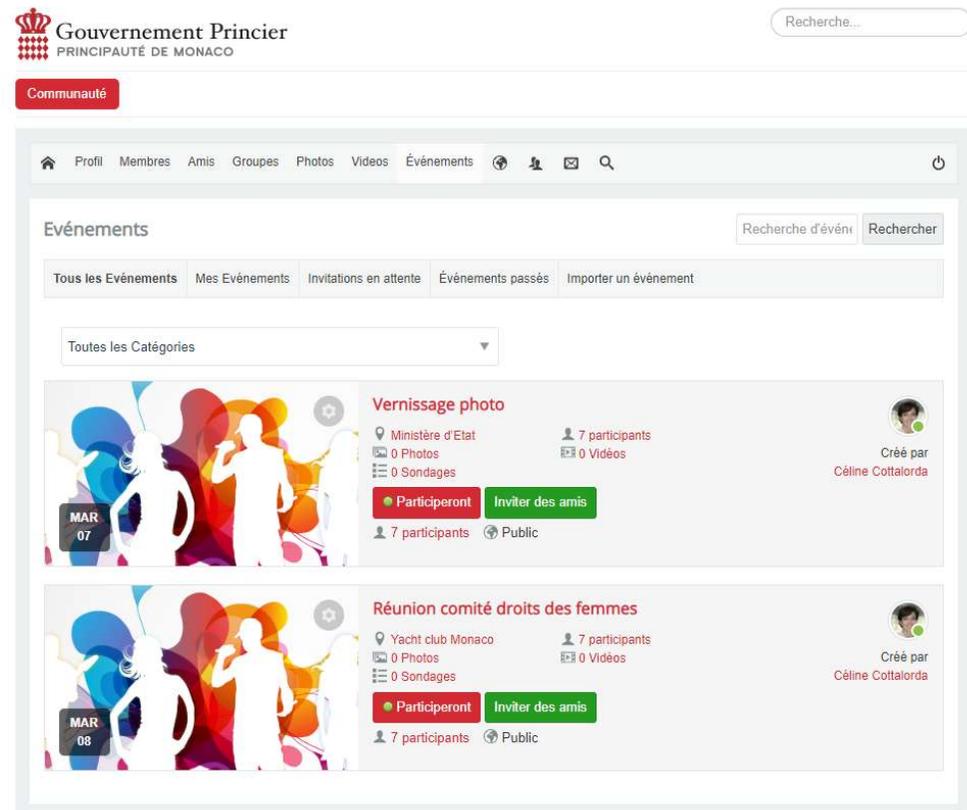
1. Création d'une plateforme sociale dédiée au Comité
2. Subventions pour les associations œuvrant en faveur des droits des femmes
3. Dépôt d'un projet de loi sur l'allongement du congé maternité simple
4. Etude juridique pour la mise à jour de nos textes

Une plateforme sociale dédiée au Comité



- ✓ Facilitation des échanges
- ✓ Création d'une communauté
- ✓ Souplesse d'utilisation

- ✓ Fonctionnalités similaires à Facebook
- ✓ Partage d'informations



Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes

Subventions pour les associations œuvrant pour les droits des femmes

- ✓ Remercier les associations de leur investissement dans l'aide et le soutien aux femmes
- ✓ Allouer une subvention ou un complément de subvention pour celles qui en perçoivent déjà une
- ✓ 2.000 € en faveur des Associations qui n'en perçoivent pas
- ✓ 1.000 € pour les autres Associations

Dépôt d'un projet de loi sur l'allongement du congé maternité

- ✓ Allongement de 16 à 18 semaines du congé maternité pour les femmes salariées du secteur privé
- ✓ Dès le vote de la loi, extension dans la fonction publique

Etude juridique pour la mise à jour de nos textes

- ✓ Supprimer les dispositions obsolètes

Le droit des femmes à Monaco

- ✓ Les fondements constitutionnels
- ✓ Loi n. 739 du 16/03/1963 sur le salaire (modifiée par la loi n. 948 du 19/04/1974)
- ✓ Loi n. 1.155 du 18/12/1992 relative à la nationalité, (modifié par la loi n. 1.276 du 22 décembre 2003 et la loi n.1.387 du 19 décembre 2011)
- ✓ Loi n. 1.278 du 29 décembre 2003 modifiant certaines dispositions du Code civil, du Code de procédure civile et du Code de commerce
- ✓ La loi n.1382 du 20 juillet 2011 relative à la prévention et à la répression des violences particulières.
- ✓ Loi n. 1.457 du 12/12/2017 relative au harcèlement et à la violence au travail.
- ✓ Ordonnance Souveraine n. 7.155 du 10/10/2018 relative à l'octroi des allocations pour charges de famille aux fonctionnaires et agents de l'État et de la Commune
- ✓ Loi n. 1.465 du 11 décembre 2018 relative à l'aide à la famille monégasque et à l'aide sociale
- ✓ Loi n. 1.464 du 10 décembre 2018 relative au renforcement de la protection des personnes contre la diffamation et l'injure

Introduction : méthodologie et enjeux internationaux

Synthèse de l'état des lieux et principales attentes du terrain

Point sur les études IMSEE en cours

Mesures immédiates

Définition des groupes de travail thématiques

Propositions des missions à mettre en œuvre et à suivre

Conclusion

Définition des groupes de travail thématiques

Catégorisation des attentes :

1. Formation professionnelle
2. Prévention/ éducation
3. Communication/ sensibilisation
4. Etudes et statistiques

Introduction : méthodologie et enjeux internationaux

Synthèse de l'état des lieux et principales attentes du terrain

Point sur les études IMSEE en cours

Mesures immédiates

Définition des groupes de travail thématiques

Propositions des missions à mettre en œuvre et à suivre

Conclusion

Proposition des missions à mettre en œuvre et à suivre

- ✓ Renforcer les actions de formation professionnelle pour l'accueil des victimes >> [Groupe formation](#)
- ✓ Promouvoir l'égalité F/H en renforçant la sensibilisation vers tous les publics >> [Groupe prévention/ éducation](#)
- ✓ Créer un site internet dédié au comité et aux droits des femmes >> [Groupe communication/ sensibilisation](#)
- ✓ Poursuivre les études salaires et violences >> [Groupe études et statistiques](#)

→ Passer de l'intention à la réalisation

Introduction du président : méthodologie et enjeux internationaux

Synthèse de l'état des lieux et principales attentes du terrain

Point sur les études IMSEE en cours

Mesures immédiates

Définition des groupes de travail thématiques

Propositions des missions à mettre en œuvre et à suivre

Conclusion



Merci pour votre attention

Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes

